Ecole Primaire *La Rose des Vents*
142 route de Saint Roch - 38510 Courtenay
04-74-80-80-33 💻 ce.0380394x@ac-grenoble.fr

Conseil d'école n°1

Lundi 9 novembre 2026



Ordre du jour

1/ Le fonctionnement de l'école

-Présentation des membres du conseil et rappel des règles de fonctionnement
-Bilan de rentrée
-Vote du règlement intérieur de l'école
- Sécurité : exercices incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

2/ Pédagogie

- fonctionnement pédagogique
- le CME
- les projets de l'année

3/ Les partenaires

- Le RASED
- Le sou des écoles
- les bibliothécaires
- La mairie
- La communauté de commune
- Les parents

1/ Le fonctionnement de l'école

- Présentation des membres du conseil

Parents élus : Mathieu Gozzi, Leah Dechelette, Coralie Debin, Julien Doutaz, Menadeo Alexandra, Mkadara Julie, Bert Cindy
Mairie : Stéphane Lefèvre, Christophe Ruis et Wilfrid Vivier
Enseignants : Roselyne Manouvier, France Millet, Anne Bernard, Nathalie Belcastro, Mathilde Lebreton, Perrine Pijolat, Emilie Boissonier
DDEN : Monique Cebenka
RASED : Martine Ravet et Amélie Claustre
IEN : Nathalie Pontarollo

Membres excusés : Nathalie Pontarollo, France Millet, Coralie Debin, Bert Cindy, Stéphane Lefèvre, Martine Ravet et Amélie Claustre

- Rappel des règles de fonctionnement du Conseil d'école

Le conseil d'école est composé de l'équipe enseignante, des représentants des parents, des représentants de la mairie, et d'un DDEN (Délégué départemental de l'éducation nationale).
Le DDEN a pour rôle de défendre l'école publique et de jouer un rôle de médiateur lorsqu'il y a des problèmes au sein du conseil d'école.

Le conseil d'école ne traite pas des cas individuels des élèves, mais du fonctionnement général de l'école.

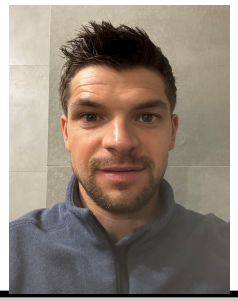
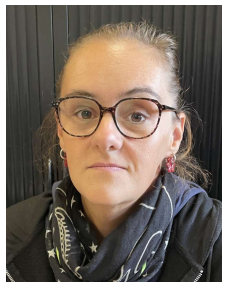
- Résultat des élections des représentations de parents d'élèves :

1 liste avec 7 candidats (5 titulaires et 2 suppléants)
177 inscrits sur les listes
109 suffrages exprimés sur 130 votants (donc 11 bulletins blancs ou nuls)
Taux de participation : 73 %

Parents titulaires élus : Leah Dechelette, Coralie Debin, Julien Doutaz, Mathieu Gozzi, Menadeo Alexandra
Parents suppléants élus : Mkadara Julie, Bert Cindy

Si vous désirez les contacter, vous avez plusieurs possibilités:

- soit directement devant l'école lorsque vous les croisez.
- soit en utilisant leurs coordonnées personnelles ou l'adresse mail des parents délégués ***rpecourtenay38@gmail.com***

						
Leah Dechelette	Coralie Debin	Julien Doutaz	Mathieu Gozzi	Alexandra Menadeo	Julie Mkadara	Cindy Bert
mère d'Albertine (CE2-CM1) et Philomène (CP-CE1)	mère de Luka (CP-CE1)	père de Zoélie (CM1-CM2)	père de Myo (CE2-CM1)	mère de Leïa (CE2-CM1) et Clara (MS-CP)	mère de Djaouria (CE2-CM1) et Riwayati (MS-CP)	mère de Tino (PS-GS)
06 24 65 26 73	06 03 32 68 22	07 70 78 59 35	06 11 42 03 52	06 61 87 98 83	06 79 42 91 62	07 81 83 33 52

- Bilan de rentrée

Classes	Enseignants	Effectifs
PS– GS	Roselyne Manouvrier Laura Tixier remplacée par France Millet *(le vendredi)*	24 (7 PS et 17 GS)
MS-CP	Anne Bernard	22 (13 MS et 9 CP)
CP-CE1	Nathalie Belcastro	24 (4 CP et 20 CE1)
CE2-CM1	Mathilde Lebreton	23 (16 CE2 et 7 CM1)
CM1-CM2	Perrine Pijolat Laura Tixier remplacée par France Millet *(le jeudi)*	21 (5 CM1 et 16 CM2)
	Emilie Boissonnier *(titulaire remplaçante)*	

Soit au total 114 élèves répartis sur 5 classes.

Afin de préparer au mieux la rentrée 2027, une prévision d'effectifs a été faite début novembre.

Futures petites sections : 10 élèves de prévus pour 16 CM2 sortants

- *Vote du règlement intérieur de l'école et du règlement de la cour.*

Le règlement intérieur est en conformité avec le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires de l'Isère de 2014.

Rappel des règles du vote :
Lors d'un vote en conseil d'école, chaque membre de droit a une voix délibérative à savoir :
La directrice : 1 voix
Les enseignants : 1 voix par enseignant
Les parents délégués titulaires : 1 voix par parent.
Le Maire : 1 voix
Le conseiller municipal ou l'adjoint : 1 voix
Le DDEN : 1 voix
Le RASED : 1 voix
L'IEN : 1 voix

Une fois voté, le règlement intérieur sera envoyé par mail à chaque famille et affiché à l'école.
Ce règlement devra être respecté par tous.

Vote du règlement intérieur :

Nombre de votants : 13
Nombre de votes pour : 13 contre : 0 abstention :0

- *Sécurité : exercices incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)*

LE PPMS:

Depuis plusieurs années, nous avons mis en place des consignes de **mise en sûreté** en cas d'incident nucléaire ou chimique. Des exercices d'entraînements sont effectués chaque année. Un exercice sera effectué prochainement.

En cas de réel souci, il est rappelé que les parents ne doivent en aucun cas venir chercher leur enfant à l'école. Vous saurez que le PPMS a été déclenché en entendant la sirène (voir les consignes suivantes de l'éducation nationale).



Nous devons également réaliser un exercice **intrusion**. Dans ce cas, deux solutions sont envisageables:
- l'évacuation
- ou s'enfermer dans les classes et s'y cacher.
Dans les deux cas, l'exercice se fait comme un jeu avec les élèves de maternelle qui sont invités à se cacher.

Nous avons réalisé cet exercice le vendredi 9 octobre. Le signal d'alarme a été donné via le groupe WhatsApp spécial PPMS des enseignantes auquel va être rajouté la mairie . Un signal d'alarme plus efficace en cas d'intrusion est encore en questionnement.
Côté élémentaire, les élèves se sont cachés dans le couloir: la présence des grandes fenêtres vitrées ne permet pas de se cacher correctement. Les élèves vont fabriquer des grandes affiches pour décorer le couloir et rendre opaque le bas des fenêtres.

Exercices Incendie:

2 exercices sont prévus cette année sur le temps scolaire.
Le premier exercice a eu lieu le vendredi 1er octobre. L'évacuation s'est déroulée sans aucun problème en 2 minutes 54 secondes
Un autre exercice inopiné aura lieu dans l'année.

2/ Pédagogie

Cette année, nous sommes en évaluation d'école. L'évaluation des écoles, réalisée tous les 5 ans, s'inscrit dans l'agenda de la préparation du futur projet d'école
Elle repose notamment sur les résultats et les parcours scolaires des élèves. L'évaluation des écoles s'appuie essentiellement sur une première phase d'auto-évaluation où l'ensemble de la communauté éducative a vocation à être sollicité lors de l'auto-évaluation. C'est pourquoi les parents et leurs enfants de l'école vont être sollicités pour répondre à un questionnaire anonyme.

- ***fonctionnement pédagogique en lien avec le projet d'école***

Des actions sont menées chaque année pour atteindre les objectifs fixés par le projet d'école.
Le projet d'école permet de se concentrer sur des projets et des actions qui permettent d'améliorer entre autres les points suivants :
-les apprentissages et le suivi des élèves
-le bien être de l'élève et le climat scolaire

Les apprentissages et le suivi des élèves

-Suivi avec les parents

Des évaluations nationales ont été réalisées pour les élèves du CP au CM2. Des rendez-vous individuels ont été proposés aux familles pour faire le bilan de ces évaluations.
Les autres évaluations sont menées de façon continue dans toutes les classes.

Les carnets de suivi en maternelle sont présentés aux familles en janvier et en juin .

- Activités Pédagogiques Complémentaires: (APC)
Les APC ont lieu du CE1 au CM2: les lundis, mardis et vendredis de 11h30 à 12h00 par groupe de 2 à 4 élèves.
en CP et en maternelle : les lundis, mardis et vendredis de 12h50 à 13h20 par groupe de 2 à 4 élèves.

-Chantier lecture

L'an dernier, suite aux résultats des évaluations nationales, nous avons décidé d'axer nos réflexions autour du vocabulaire et de la lecture.

Nous avons reconduit nos actions pour favoriser la lecture et donner l'envie de lire aux élèves:

- Le prix littéraire (les élèves de CE1 à CM2 doivent lire un maximum de livres provenant de séries différentes. Début décembre, ils sont invités à voter pour leur série préférée. La série élue dans chaque classe sera complétée et les élèves pourront emprunter ces livres à la bibliothèque de l'école).

- Les élèves de la classe de CM1-CM2 vont participer au concours « Les petits champions de la lecture ». Les élèves doivent préparer la lecture d'un extrait de livre et passer devant leurs camarades qui notent leur prestation suivant une grille préétablie.

- Les CP continueront à lire des devinettes et charades aux autres classes à partir de janvier.

- A partir de février, les élèves de CM1-CM2 s'entraineront à lire un album puis enregistreront leur lecture pour constituer une banque audio d'albums pour les maternelles.

- En maternelle, les maîtresses et les bibliothécaires bénévoles continuent de lire de nombreux albums jeunesse et pour favoriser l'enrichissement du vocabulaire, les maîtresses continuent d'exploiter la méthode « Apprentilangues » et présentent également des valises avec des objets en réel.

- ***le bien-être de l'élève et le climat scolaire***

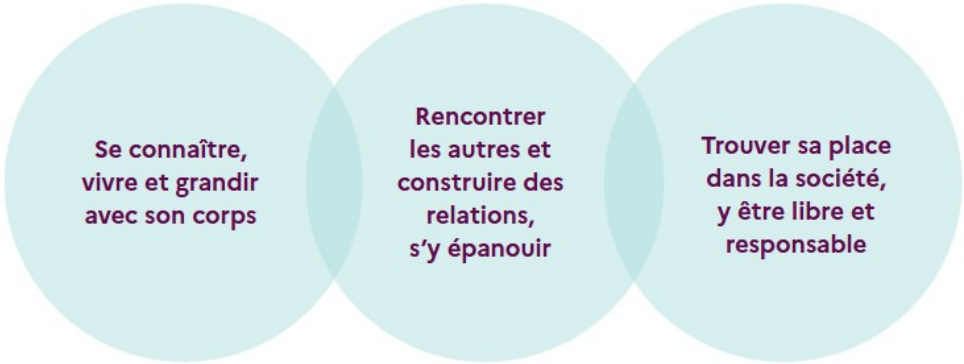
Des actions sont mises en place dans l'école pour que les élèves viennent à l'école dans un climat scolaire favorable.

- **Dans le cadre du programme pHare**, la première semaine de novembre a lieu la journée « Non au harcèlement ». A partir d'une affiche, les élèves de CE2 à CM2 sont invités à commenter une situation de moquerie. Un questionnaire anonyme est ensuite passé à tous ces élèves pour connaître leurs ressentis sur leur bien-être à l'école.

Suite à ce questionnaire, des affiches « Non au harcèlement/à la moquerie » vont être créées.

- Dans le cadre du bien-être à l'école, nous avons mis en place une programmation liée **aux programmes EVAR** (éducation à la vie affective et relationnelle).
Cette programmation est axée sur le développement de l'enfant et des relations sociales. Elle aide les enfants à comprendre les transformations de leur propre corps et celui des autres, à développer le respect de l'intimité et des droits de chaque personne, et à l'aider à trouver sa place dans la société.

Le programme repose sur trois axes communs à l'ensemble des niveaux :



- Le CME (Conseil municipal des enfants) en lien avec la mairie et ses Conseillers Municipaux Adultes ***:***

La campagne électorale a commencé mi-octobre. De nombreux candidats se sont présentés dans les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2.
Les candidats ont réfléchi à leur programme et ont réalisé une affiche qu'ils ont ensuite présentée aux autres classes.
Les élections ont eu lieu lundi 9 novembre.

Les conseillers élus sont les élèves suivants :
Zoélie, Capucine, Myo, Albertine, Lïa et Romy

Projet autour du Moyen-âge *avec* ***l'Escadron de By***

Cette année, grâce au Sou des écoles et à Mr et Mme Vassalucci, propriétaires du château de Montchalin, les élèves vont bénéficier de 4 journées sur le thème de la vie au Moyen-âge, à raison de 4 à 5 ateliers par jour, grâce aux interventions de l'Escadron de By.

Objectif pédagogique : faire découvrir de façon ludique avec des activités adaptées à chaque âge, la vie quotidienne et les métiers du Moyen-Âge. L'Escadron étant spécialisé dans le XIIIe siècle dans le Dauphiné, les informations transmises aux élèves correspondront à cette période et cette région.

Les thèmes abordés lors des journées d'animation sont les suivants :

- JOURNEE 1 : 13 Novembre 2026 : Thème « Travail de la laine et costumes » avec 5 Ateliers : Feutre, Tissage, Travail de la laine et teinture, la tapisserie de Bayeux, Le costume

- JOURNEE 2 : Janvier 2027 : Thème « Vie du chevalier » avec 5 ateliers : Armement, Cotte de Mailles, Vie du Chevalier, Héraldique, Féodalité

- JOURNEE 3 : avril 2027 : Thème « Divertissements et fêtes » avec 5 ateliers : la danse, les jeux, la nourriture, le banquet, l'enluminure

- JOURNEE 4: 14 Mai 2027 : Camp médiéval au château de Montchalin grâce aux châtelains Mr et Mme Vassalucci qui nous accueillent une nouvelle fois dans leur parc.

3/ Les partenaires

- le RASED

1. *Qu'est-ce que le RASED ?*

Sur votre école, le RASED se compose d'une maitresse E (CLAUSTRE Amélie) et d'une psychologue (RAVET Martine).

R.A.S.E.D = Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés : les personnels des RASED apportent l'**appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles**. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées.

2. *Fonctionnement du RASED*

Le RASED travaille sur 11 communes soit 13 écoles, soit environ 1350 élèves. Il travaille potentiellement sur toutes les écoles, pour tous les niveaux.

La maitresse E intervient à la demande des enseignants.

La psychologue intervient à la demande des parents (04 74 88 48 87 et rased-montalieu@ac-grenoble.fr) ou des enseignants mais seulement avec l'autorisation des parents.

La maitresse E travaille autour des difficultés scolaires graves et/ou persistantes en remédiation et en prévention.
Ces aides concernent les élèves qui ont des **difficultés pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires**.
Elle travaille en petits groupes, dans ou hors de la classe sur le temps scolaire.
Son intervention a pour objectifs de prévenir et de repérer les difficultés et d'aider les élèves à prendre conscience et maîtriser des attitudes et des méthodes de travail.

La psychologue travaille sur les difficultés intellectuelles et cognitives, les troubles du comportement et les difficultés de la vie (deuil, séparation, déménagement).
Elle peut recevoir les familles à son bureau à l'école de Montalieu-Vercieu soit sur le temps scolaire soit hors temps scolaire.
À partir de l'analyse de la situation particulière d'un enfant, en liaison étroite avec la famille et les enseignants, elle recherche des **solutions adaptées au sein de l'école ou à l'extérieur.**

Budget: toutes les communes versent une part à la mairie de Montalieu en fonction du nombre d'élèves scolarisés.

Nombre d'élèves concernés par l'aide du selon l'école.

	Bouvesse	Charrette Parmilieu	Courtenay	La Balme Vertrieu	Montalieu	Optevoz	Porcieu	St Baudille
Effectifs totaux	162	106	129	164	345	75	183	79
Total élèves aidés	**7**	**7**	**15**	**15**	**115**	**16**	**31**	**12**

-Le sou des écoles

Les projets prévus par l'équipe enseignante sont essentiellement financés par le Sou des écoles à savoir pour cette année:
- le projet Moyen-âge
- le spectacle de Noël ?

Merci au sou des écoles pour leur investissement tout au long de l'année qui permet aux élèves de l'école de bénéficier d'animations et de sorties gratuites.

Le Sou des écoles a besoin de parents bénévoles pour les aider dans ses actions. N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements.

- les bibliothécaires

Les élèves de maternelle peuvent régulièrement emprunter des livres à la bibliothèque de l'école grâce à l'intervention d'adultes bénévoles: 2 fois/mois + lecture d'albums. Un grand merci à Hélène Sirioud et Marie-José Huort pour leur aide.
Les élèves des autres classes empruntent leur livre directement avec leur maîtresse.

- La mairie

L'équipe enseignante remercie la mairie et ses employés municipaux pour les travaux effectués cet été.
De gros travaux ont été effectués. En effet, les 4 classes côté élémentaires ont été rénovées : les plafonds ont été abaissés pour une meilleure isolation et les lumières ont été entièrement changées.

- la Communauté de Commune des Balcons du Dauphiné

Grâce à la communauté de commune, les élèves bénéficient de deux projets.

La piscine : Les CP, CE1, et CE2 vont à la piscine d'octobre à fin novembre les lundis et jeudis matin. Le cycle natation est cofinancé avec la mairie qui paie la location de bassin.

La musique : Les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont des séances de musique financées par la CCBD de septembre à novembre. Sébastien Manent initie les élèves à des percussions et chants médiévaux. Une représentation aura lieu le mardi 24 novembre à la salle St Rô.

Quant aux élèves de PS à GS, ils bénéficieront en fin d'année d'un spectacle "La p'tite tournée" présenté par les intervenants musique de la communauté de commune.

- Les parents

Nous remercions également les parents qui nous accompagnent dans les sorties et ceux qui ont passé les agréments natation ou VTT.
Nous remercions également les parents délégués pour leur engagement auprès de l'équipe enseignante.

Dates des prochains conseils d'école :

- jeudi 18 mars à 17h

- jeudi 24 juin à 17h